

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JANVIER 2018

Présents : Matthieu COQUEREL, Martine DUFFAUD, Stéphane GINEVRA, Samuel MORIN, Raoul TEYSSIER, Guy VERNET et Elodie COUDENE.

Absents : Thierry DUFAU, Capucine MALBRAIN, Valentine RIGAUD (procuration donnée à Martine DUFFAUD).

Secrétaire de séance : Elodie COUDENE.

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du conseil du 27 novembre 2017.
- Recensement
- Organisation du spectacle de Noël des enfants
- Délibérations :
 - Cession à Mme Verdier d'un terrain
 - Tarif de l'eau, taxe d'aménagement
 - Taxe sur la vente d'un terrain constructible
 - Assurance employés communaux SOFAXIS
 - SPANC
- Demande de participation financière de la Mairie pour l'association A.V.E.C. (rénovation de l'église).
- Travaux de sécurisation de la route du Fez
- Compte-rendu de la réunion du SPANC
- Projets 2018

.....

- Lecture et approbation du compte-rendu du conseil municipal du 27 novembre 2017.

- **Recensement** :

Sylvia HELFT assurera l'enquête de recensement sur la commune, entre le 11 janvier et le 7 février. Les habitants ont été prévenus par courrier. Capucine MALBRAIN se chargera de la mission de coordonnateur du recensement pour préparer, organiser le recensement, former et encadrer l'agent recenseur. L'agent recenseur est indemnisé par l'Etat tandis que le coordonnateur peut l'être par la commune. Le maire se renseignera sur les modalités d'une éventuelle indemnisation du coordonnateur. La décision sera prise lors du prochain conseil.

- **Organisation du spectacle de Noël des enfants :**

Le spectacle de Noël des enfants offert par la municipalité aura lieu dimanche 14 janvier à 15h30 à la salle polyvalente. Les « Pates au Gaz » assureront le spectacle qui sera suivi d'un goûter préparé par le Fournil des Co'pains et offert par le comité d'animation.

- **Délibérations :**

- Délibération prise pour la régularisation de la cession d'un terrain à Mme VERDIER par acte administratif à la charge de cette dernière, tout comme le bornage de la parcelle.
Votée à l'unanimité des présents.
- **Le tarif de l'eau** pour 2018 aurait dû être voté avant le 30 novembre 2017. Il ne l'a pas été et devra être rediscuté avant le 30 novembre prochain.
- Depuis le 1^{er} mars 2012, **une taxe d'aménagement** pour les communes dotées d'un PLU et pour le département est instituée à l'occasion de constructions immobilières. L'instauration de cette taxe pour la commune, dont le taux peut varier de 1 à 3% du coût de la construction, est à discuter.
- Devra également être étudié et rediscuté la possibilité d'instaurer une **taxe pour la vente d'un terrain nu devenu constructible**. Le taux de la taxe est calculé en fonction de la plus-value réalisée.
- Vote pour **l'instauration d'un SPANC** (Service Public d'Assainissement Non Collectif) au niveau de la commune et pour réaliser les démarches nécessaires au niveau du budget. Un appel d'offres sera lancé pour le choix de l'organisme qui réalisera les contrôles d'ici les 3 ou 4 années à venir.
 - 6 voix pour et 1 abstention.
- Délibération prise pour renouveler le contrat d'assurance statutaire auprès de l'organisme SOFAXIS pour prendre en charge les risques financiers supportés par la commune en cas d'arrêts maladie des agents titulaires.
 - Voté à l'unanimité des présents.
 - Le maire se renseignera pour les possibilités de contrat d'assurance pour l'agent non titulaire (secrétaire de mairie).

- **Demande de participation financière de la Mairie pour l'association A.V.E.C. (rénovation de l'église) :**

L'Association de Valorisation de l'Eglise de Chirols a fait réaliser différents devis pour les travaux de rénovation de celle-ci : nettoyage et rejointement (ou enduit) des deux façades extérieures (est et ouest), maçonnerie intérieure (piquetage des joints, traitement des fissures...) et peinture intérieure. Le montant global s'élève à 56000 Euros. L'Association envisage de déposer en février prochain un dossier auprès des Fonds Innovant en faveur des Patrimoines Ardéchois pour récolter des fonds via le financement participatif et le soutien financier du département. Elle sollicite également une

participation de la commune, propriétaire du bâtiment. Une participation de la commune pourra être envisagée. Un avis technique auprès du SDEA est par ailleurs indiqué car se pose la question de réaliser un drain pour enrayer les dégradations constatées, avant d'envisager et réaliser les travaux.

- **Travaux de sécurisation de la route du Fez :**

La barrière de sécurité en bois le long du canal sur la route du Fez s'est dégradée avec le temps au niveau de son scellement. Des travaux de remise en conformité seront réalisés par les employés municipaux.

- **Projets 2018 :**

- Finaliser les travaux d'accessibilité des bâtiments publics.
- Réflexion sur l'accessibilité de la salle polyvalente.
- Réfection des WC de la salle polyvalente.
- Fin de l'adressage.
- Réflexion sur les logements de l'ancienne école.
- Réflexion sur la signalisation sur la commune.
- Accès à la placette dans le centre-village.
- Réflexion sur les réseaux d'eau potable et d'assainissement

- **Questions diverses :**

- **Commission PLUI :** Elle se réunira à nouveau le mardi 6 février prochain à 18h30 à la mairie. La réunion est ouverte à tous les habitants intéressés. Suite au courrier récemment adressé aux propriétaires concernés par le projet, des propriétaires se sont déjà montrés intéressés pour céder leur terrain à la commune.
- **Prime mensuelle des agents communaux :** la prime de fin d'année pourrait être remplacée par une prime mensuelle. Cette éventualité sera rediscutée au prochain conseil.
- **Courrier sur la taxe d'habitation récemment envoyé :** l'équipe municipale tient à indiquer que le courrier a été adressé à l'ensemble des propriétaires de la commune et non à titre individuel.

L'ordre du jour étant épuisé ; la séance est levée à 21h15.

Le prochain municipal aura lieu le jeudi 8 février à 18h30.